**Code de vie**

**Centre Sida Secours, SIDALYS**

**Bien que le bien-être de l’individu soit une préoccupation majeure de la ressource, le bien-être de la communauté est avant tout le point de référence de toute décision. Le code de vie est l’outil privilégié pour maintenir l’harmonie et la qualité de la vie du groupe.**

**Arrivée**

* À votre arrivée, vous devez obligatoirement prendre une douche et tous les effets en votre possession devront être lavés/séchés ou passés à la machine à vapeur en prévention des punaises.
* Compte tenu de la courte durée des séjours, l’ensemble de vos biens personnels doit pouvoir être contenu dans l’équivalent de deux petites valises.

**Alimentation**

Déjeuner : De 6h30 à 9h30

 Dîner : De 12h00 à 12h30

 Souper : De 17h30 à 18h00

 Collation : De 20h30 à 21h00

 Café : De 6h30 à 21h00

Des fruits sont disponibles en tout temps.

* Vous devez être habillé convenablement pour tous les repas, y compris le petit déjeuner.
* Un seul choix de menu est disponible et vous n’avez droit qu’à un seul dessert.
* Aucun repas ne sera mis de côté, à moins d'entente spéciale avec l'intervenant lors de démarches sociales ou médicales. Les repas mis de côté et non consommés seront jetés après la collation.

**Activités obligatoires**

* La rencontre hebdomadaire avec votre intervenant vise à réaliser votre plan d’intervention et votre présence y est obligatoire.
* Tous les mercredis soir, il y a un repas communautaire auquel vous devez obligatoirement participer.

**Heure du coucher**

* Nous vous encourageons à avoir une bonne nuit de repos et être en forme pour vos différentes démarches. Le calme est de mise à partir de 22h (10hpm).

**Heure d’entrée**

* Pour la sécurité de tous, si vous devez sortir, nous vous demandons d’aviser un intervenant afin que nous sachions en tout temps qui est dans la maison.
* Après 23 h, vous avez le droit de faire une seule entrée, quelle que soit l’heure. Si vous ressortez, vous ne pourrez rentrer que le lendemain matin à partir de 8 h.
* Quelle que soit l’heure, l’entrée au Centre vous sera refusée si l’intervenant juge votre comportement inadéquat (par exemple : agressivité verbale ou physique, intoxication sévère, dangerosité, intimidation, propos dérangeants, etc.)
* Si vous êtes absent sans donner de nouvelles pour plus de 24 heures, nous mettrons fin à votre séjour au Centre.

**Hygiène** **et entretien de votre chambre**

* Vous devez être propre de votre personne.
* Vous êtes responsable de l’ordre et de la propreté de votre chambre. Vous êtes également responsable de ramasser vos affaires personnelles dans les pièces communes et de rincer toute vaisselle que vous utilisez.
* Le personnel a, en tout temps, le droit de vérifier l’état général de votre chambre.
* Tous les vendredis, avant 15 heures, les intervenants font le tour des chambres pour remplacer les bacs à seringues utilisées et voir l’état général de la chambre. Si vous êtes absent, les intervenants vérifieront tout de même l’état de ceux-ci. De plus, ils vérifient s’il n’y a que la quantité permise pour les effets personnels. S’il y en a plus, vous devrez vous départir du surplus.

**Télévision**

* Le téléviseur est ouvert de 6h à 12het de 16h à 24h la semaine. La fin de semaine les heures sont de 6h à 1h du matin.
* Vous pouvez réserver l’écoute d’une émission en l’indiquant sur la feuille appropriée.

**Cigarettes**

* Il est interdit de fumer dans le Centre, y compris dans les chambres. La même règle s’applique pour la cigarette électronique.
* À l’extérieur, vous ne pouvez que fumer sur le balcon du 1er étage.

**Consommation de drogues ou d’alcool**

Dans le cadre de sa politique de réduction des méfaits, le Centre trouve important de vous rappeler que vous êtes ici principalement pour prendre un répit et améliorer votre santé. Il serait souhaitable que vous tentiez de réduire votre consommation de drogue ou d’alcool. S’il advenait que votre consommation de drogue ou d’alcool augmente durant votre séjour, une mise au point sera faite.

* La consommation de drogues ou d’alcool est permise, individuellement et uniquement à l’intérieur de votre chambre.
* Bien que la consommation soit permise, certains résidents peuvent avoir des conditions particulières comme la tolérance zéro à l’intérieur du CSS
* Du matériel d’injection (seringues, condoms, tampons d’alcool) est à votre disposition dans les salles de bain du 2e et 3e étage.
* Si vous avez besoin de pipes à crack, vous le demandez à l’intervenant.
* Des bacs de récupération de seringues sont placés dans chaque chambre. Il est obligatoire de déposer vos seringues utilisées dans ces bacs afin d’assurer la sécurité des autres résidents et du personnel.
* Toute seringue hors emballage trouvée dans votre chambre entraînera une expulsion immédiate de 48 heures. S’il advenait que des seringues hors emballage soient trouvées, une deuxième fois, dans votre chambre, nous mettrons fin à votre séjour définitivement.
* Vous êtes responsable de votre approvisionnement. Veuillez à ce qu’il se fasse loin du Centre.
* Toute transaction est interdite à l’intérieur du Centre.
* La consommation de drogue ou d’alcool n’est pas tolérée à proximité du Centre.

**Respect**

* Aucune arme n’est permise à l’intérieur du Centre
* Aucune manifestation d’intimidation et/ou de nature discriminatoire (en fonction du genre, de l’orientation sexuelle, de l’origine ethnique, de l’état de santé physique ou mental) ne sera tolérée.
* Toute violence, verbale ou physique, ou menace de violence pourrait entraîner une plainte à la police.
* Toute forme de harcèlement est formellement proscrite. On définit le harcèlement comme une attitude, des propos ou des comportements de nature offensante, qu’ils soient involontaires ou non (ex. : les compliments déplacés).
* Si vous êtes responsable d’un dommage matériel volontaire, d’un bris dû à une négligence ou d’un vol, vous devrez rembourser la perte occasionnée.

**Lavage**

* Vous êtes responsable de votre lessive et de la literie fournie par le Centre. Vous devez suivre l’horaire prévu à cet effet, soit de 8h à 22h, sauf la journée du chèque où la salle de lavage est réservée pour laver la literie des résidents qui quittent le Centre.

**Aires communes**

* Les aires communes sont un lieu appartenant à tous, où la vie de groupe est favorisée.
* Dans les aires communes, il est interdit de dormir
* Un langage respectueux de tous est de mise.
* Pour les discussions plus personnelles, nous souhaitons qu’elles aient lieu dans un endroit plus discret.

**Médication**

* Bien que nous gardions votre médication, vous êtes responsable d’aviser l’intervenant pour qu’il vous remette vos médicaments à l’heure prévue.
* Les intervenants ne sont pas autorisés à modifier les posologies.
* Si vous prévoyez être parti pour une longue période, vous devez demander à l’intervenant de préparer les médicaments dont vous aurez besoin.
* À moins d’entente particulière avec le pharmacien ou le médecin, vous devez, après chaque visite chez votre médecin, nous remettre toutes vos ordonnances y compris celle des narcotiques. Nous verrons à les faire préparer à la pharmacie.
* Si on vous remet des narcotiques chez le pharmacien, vous devez obligatoirement tous les remettre à l’intervenant à votre retour au Centre.

**À votre départ du CSS**

* Nous vous remettrons tous vos médicaments sauf les narcotiques.
* Nous vous remettons vos narcotiques selon la façon dont vous êtes desservi par la pharmacie à l’extérieur. Par contre, si nous ne sommes pas confortables par rapport à un état de santé mental particulier, nous pouvons décider de remettre que pour 24 ou 48 heures.
* La balance de vos narcotiques sera remise à la pharmacie.

**Sécurité**

* Si vous le désirez, la clé de votre chambre peut vous être remise. Il vous en coûtera 5 $. Ce montant vous sera remis uniquement lors de votre départ, lorsque vous remettrez votre clé.
* Afin de s’assurer de votre bien-être, des tournées fréquentes sont faites sur les étages. Des vérifications de présence peuvent également être faites en tout temps dans les chambres, et ce, dans le plus grand respect de votre intimité.

**Dépannage**

* Aucune somme d’argent ne sera avancée par le Centre.
* À votre arrivée, le Centre pourra vous avancer une trousse de soins d’hygiène (3.50 $) que vous devrez rembourser lorsque vous recevrez votre chèque.
* Le Centre peut vous avancer les billets d’autobus nécessaires à vos démarches psychosociales ou médicales. Ils devront être remboursés lorsque vous recevrez votre chèque.

**Vol**

* Vous êtes responsable de vos objets personnels et aucun remboursement ne sera assumé par le Centre, en cas de perte ou de vol.
* Un résident pris en flagrant délit de vol ou lourdement soupçonné de vol pourrait se voir expulser et devra rembourser la valeur de l’objet à la personne concernée ou au Centre.

**Emprunts**

* Le personnel n’est pas autorisé à faire des prêts ou des emprunts aux résidents ou à recevoir des dons de ceux-ci. Ceci concerne également les cigarettes.

**Téléphone**

* Un appareil téléphonique est à votre disposition sur chaque étage (les autres téléphones sont réservés au personnel).
* Le numéro de téléphone des résidents est le 514-842-9804. Si vous voulez que le nom de Centre Sida Secours n’apparaisse sur l’afficheur de votre interlocuteur, faite \*67.
* Les interurbains hors Québec et les appels à frais virés sont aux frais des résidents.

**Visite**

10h00 à 11h30

 13h00 à 16h30

 18h30 à 20h00

* Les visiteurs sont les bienvenus, au rez-de-chaussée ou au balcon du 2e étage uniquement. Ils doivent toutefois venir voir quelqu’un de particulier.
* S’il y a suffisamment de nourriture et moyennant 5 $, un visiteur peut manger au Centre.
* L’accès aux chambres est interdit aux visiteurs.
* En tout temps, les intervenants peuvent demander aux visiteurs de quitter les lieux.

**Départ volontaire**

* Si vous quittez de votre propre initiative, sans que cela soit en lien avec votre plan d’intervention, ***vous devez défrayer une semaine de préavis*.**

**Départ**

* Lors de votre départ, vous devez remettre au Centre literie, serviette et clé. 5 $ seront demandés par objet manquant.
* Votre dépôt de 5 $ vous sera remis lorsque vous rendrez votre clé.
* Vous devez emporter tous vos effets personnels. Exceptionnellement, après entente avec un intervenant, vos objets personnels pourront être mis en consigne au Centre pour une durée maximum de 5 jours. Après ce délai, le Centre en disposera à sa guise.
* Dans le cas d’une fermeture de dossier, les mêmes règles s’appliquent.
* Seuls les départs prévus dans votre plan d’intervention peuvent être remboursés au prorata des jours.
* Vous êtes responsable de remettre votre chambre propre et accueillante pour le résident suivant.

**Toute dérogation aux règlements du Centre Sida Secours entraînera une conséquence allant de la mise au point à l’expulsion définitive.**